

Campagne emplois 2025 Qualification des postes d'enseignants-chercheurs

Le conseil académique

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L712-6-1, III ;

Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment les articles 33 et 55 ;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Vu l'avis du CSA en date du 14 octobre 2024 ;

L'article L712-6-1, III du Code de l'éducation prévoit que le conseil académique en formation plénière est consulté (...) sur la qualification à donner aux emplois d'enseignant-chercheur et de chercheur, vacants ou demandés.

Le décret n°84-431 du 6 juin 1984 précise que le président fixe le nombre d'emplois de maîtres de conférences (article 33) et de professeurs des universités (article 55) à pourvoir exclusivement par la voie de la mutation, après avis du conseil académique en formation plénière.

Le comité social d'administration a émis un avis sur les postes proposés au recrutement dans le cadre de la campagne d'emploi 2025, pendant sa séance du 14 octobre 2024.

Le conseil académique se prononce sur les 11 postes d'enseignants-chercheurs proposés au recrutement dans le cadre de la même campagne d'emploi, selon le détail présenté en annexe.

Le conseil d'administration examinera ensuite tous les postes proposés au recrutement dans le cadre de la campagne d'emploi 2025, lors de la séance du 5 novembre 2024.

Après en avoir délibéré,

Approuve, à la majorité des suffrages exprimés, la publication de 11 postes d'enseignants-chercheurs (2 PU, 8 MCF et 1 CPJ) proposés à la campagne d'emploi 2025.

Documents en annexe :

- Tableau des postes d'enseignants-chercheurs proposés à la campagne d'emploi 2025

Décompte des votes :	Suffrages exprimés :	42
Membres en exercice :	Pour :	41
Membres présents :	Contre :	1
Membres représentés :	Abstentions :	3

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 22 novembre 2024

Service des Affaires Statutaires et Juridiques

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573

56017 VANNES CEDEX

sasj@listes.univ-ubs.fr

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche.

